

Manifeste éthique de la circonscription Cévennes-Vivarais

« Comment nous travaillons ici »

Préambule - *Un manifeste pour une circonscription scolaire ? Quelle drôle d'idée !*

Un manifeste, c'est une déclaration publique qui dit comment nous travaillons et ce qui fait notre identité : nos valeurs, nos principes, nos postures professionnelles au quotidien. C'est un acte pour expliciter et formaliser notre manière de faire ensemble. Ce n'est pas un produit fini ou une recette à dupliquer, c'est un processus vivant, une construction collective qui repose sur des pratiques concrètes – la « praxis », c'est-à-dire l'élaboration commune des actions engagées.

Pourquoi l'écrire ? Pour dire sans ambiguïté ce que nous faisons, comment et pourquoi nous le faisons. Pour mettre en relief ce que nous considérons comme des « pratiques bonnes » – le principe de les réinterroger et de les adapter à la situation –, plutôt que des « bonnes pratiques » toutes faites.

Pourquoi maintenant ? Après plusieurs années à travailler ensemble – dans les animations pédagogiques, les partages de situations, les ajustements face aux crises –, nos façons de faire nous semblent aujourd'hui plus lisibles, partagées et stabilisées.

Qui est ce « nous » ? D'abord l'équipe de circonscription, élargie aux membres du RASED dans le cadre du pôle ressource et aux directrices et directeurs lors des partages de situations. C'est l'idée du « collectif » : ce qui fait commun prend sens à travers nos pratiques communes – les espaces pour parler, les règles discutées ensemble, les décisions partagées et ajustées. C'est l'idée d'une dynamique qui questionne et redéfinit à chaque fois les modalités de mise en œuvre de ce cadre qui nous dépasse et nous protège tous, en agissant d'abord sur le milieu plutôt que sur les individus.

I. NOS FONDEMENTS THÉORIQUES ET PHILOSOPHIQUES

1. Notre conception de l'humain et de la relation

- **Considération positive inconditionnelle :** attitude d'accueil respectueux de la personne, sans jugement et sans condition, indépendamment de ce qu'elle dit, fait ou ressent.
- **L'empathie et la congruence** comme postures professionnelles.
- **Le refus de l'autoritarisme et des rapports de domination.**
- **La préféralité d'autrui :** « À l'instant, chacun fait du mieux qu'il peut avec ce qu'il a. » Attitude éthique qui consiste toujours à placer les besoins et la subjectivité de l'autre (élève, collègue, parent) en priorité sur ses propres jugements ou agacements personnels.

2. Notre conception du collectif

- **Faire société à l'école**, comme micro-société apprenante.
- **La classe (l'école) comme espace d'éducation à la démocratie.** L'enfant devrait disposer d'un accès partagé à la parole, de la construction des lois qui régissent les fonctionnements, d'un certain nombre de libertés (se déplacer, parler, choisir son travail, ses voisins...), de l'exercice de responsabilités, de la gestion des conflits et du refus de la violence.
- **La coopération plutôt que la compétition.**
- **La dynamique des groupes :** le collectif est plus que la somme des individus.
- **L'importance du matériel :** les comportements sont surdéterminés par l'organisation et les conditions matérielles.

- **L'institution qui nous institue** : nous créons ensemble les règles qui nous structurent en tant que sujets acteurs et responsables.

II. NOS PRINCIPES D'ACTION

1. Surseoir à la violence

- **L'interdit de la violence** ne se discute pas, démocratiquement ou majoritairement, puisqu'il est précisément ce qui permet la discussion.
- **Refuser les réponses impulsives**, les sanctions immédiates, différer.
- **La sanction éducative** : non pas punition mais privation momentanée d'un droit, individualisée, assortie d'explications, pour responsabiliser l'élève et restaurer la règle commune.
- **Créer les espaces sécurisés** de parole avant les espaces de décision.

2. Mettre du tiers

- **Sortir du face-à-face** pour aller vers le **côtoïement** : que ce soit avec les élèves ou lorsque parents et professionnels se placent côte à côte pour regarder ensemble la situation de l'enfant, évitant ainsi l'affrontement direct et favorisant une co-construction des solutions.
- **Introduire la référence à la loi**, au cadre, aux savoirs professionnels.
- **Utiliser les outils**, les grilles, les références communes comme tiers.
- **Rendre explicite**, protocoliser, contractualiser pour rassurer et contenir.

3. Faire « circuler » la parole

- **Personne ne monopolise la parole**, personne n'est réduit au silence.
- **Instituer des dispositifs sécurisés** qui permettent à chacun de dire « je ».
- **Dans les espaces démocratiques**, la parole de chacun a la même valeur que celle de l'autre.
- **Remettre les acteurs « autour de la table »** autant de fois que nécessaire.

4. L'inclusion et le respect

- **Chacun a sa place**, y compris dans sa différence.
- **Les désaccords sont légitimes** et peuvent être exprimés.
- **Respecter les personnes** ne signifie pas renoncer à l'exigence professionnelle.

III. NOS MANIÈRES DE FAIRE

1. Dans l'accompagnement des équipes

- **Une posture d'accompagnement** afin de coconstruire les réponses.
- **Le questionnement** plutôt que l'injonction.
- **L'analyse de pratiques** comme outil d'élaboration collective et de professionnalisation.
- **Le droit à l'expérimentation** et à l'erreur.

2. Dans la gestion des conflits et des difficultés

- **Médiation** plutôt qu'arbitrage.
- **Impliquer les personnes concernées** dans la recherche de solutions.
- **Le temps long** pour élaborer les pratiques bonnes plutôt que de subir l'urgence.
- **Le suivi des situations** et le partage du retour d'expérience.
- **Inscrire la démarche de résolution** dans une temporalité partagée et explicite au travers d'une « clause de revoyure ».

3. Dans notre rapport à l'institution

- **Loyauté aux principes institutionnels** et esprit critique.
- **Adapter les prescriptions** au contexte local de chaque école.
- **Informé, consulter, concerter** les équipes.
- **Rendre compte** de nos choix et assumer nos arbitrages.